



Championnat de ligue EST - J14 14 mai 2017 à Aiguebelette



PREMABULE : Doivent être engagés à ce championnat uniquement les rameurs des clubs des départements : 01/07/26/38/73/74, les autres départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes doivent s'inscrire au Championnat Ouest (Cordelle). Le serveur ne permet pas de bloquer les inscriptions, cependant toute inscription non faite dans la bonne zone sera enlevée de la liste.

1 - ORGANISATION

L'organisation est assurée conjointement par le Comité Départemental d'Aviron de la Savoie, et la Ligue Rhône-Alpes d'Aviron

Président du CD 73 : **Vincent RUGGIERO**

Président de la Ligue Rhône-Alpes : **Stéphane GUERINOT**

2 - LIEU

Base d'aviron du lac d'Aiguebelette, **bassin des Championnats du Monde 2015.**

Arrivée par l'autoroute A43, sortie lac d'Aiguebelette. Les emplacements de stationnement vous seront indiqués par affichage panneaux.

Le lac est situé dans la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette. Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la réglementation de la circulation des bateaux sur le lac (Consulter les plans du bassin à la base d'aviron).

3 - DESCRIPTIF

- 3 - 1 Parcours Bassin international
 Balisage Albano 8 couloirs chronométrés
 Départs tenus
 Catégorie Jeune (12-13-14 ans)
 Distance : 500m pour les J12 1X et 1000 m pour les J13 et J14 (1X et 2X)

Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses F.F.A.

3 - 2 Entraînement

Entraînement interdit avant les compétitions le matin et à la coupure entre les éliminatoires et les finales.

En cas d'infraction, le Comité d'Organisation dégage toute responsabilité.

3 - 3 Compétition : dimanche 14 mai 2017 de 9h à 18h (variable en fonction du nombre d'engagés)

Le matin : **Éliminatoires sur 8 couloirs, classement au temps par catégorie.**

L'après-midi : **Finales de classement pour tous** : chaque embarcation courra donc deux fois dans la journée

Les horaires et les couloirs devront être scrupuleusement respectés.

Aucun changement de manche ne sera toléré.

4 - MATERIEL

- 4 - 1 Assurance Chaque club participant doit obligatoirement assurer son matériel.
 Le comité d'organisation décline toute responsabilité.
- 4 - 2 N° de départ : à la charge de chaque club. Toute embarcation doit avoir un numéro.
- 4 - 3 Bateaux : Construction libre, mais conforme à l'article 18 et 19 du code des régates.
- 4 - 4 Pelles : tous les bateaux devront être équipés de pelles MACON.

5 - ENGAGEMENTS

Doivent être réalisés : sur le site Internet de la FFA : www.avironfrance.fr

- Ouverture des inscriptions : **Lundi 24 avril 2017 – 8h00**
- Clôture des inscriptions : **Lundi 8 mai 2017 – 14h00**
- Consultation programme : **Jeudi 11 mai 2017** sur Internet :
<https://www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr> dans la journée.
<https://www.facebook.com/savoie.aviron>
- Droits d'inscription : **2 € par siège : chèque à donner au moment de la réunion des délégués**

6 - JURY

6-1 Présidente : Sabine DA DALT

6-2 Arbitres : Ils seront désignés par l'arbitre fédéral, le jury se réunira à la base d'aviron.
Pendant les courses, il se situera à la tour d'arrivée.

6-3 Licences : Les délégués responsables de chaque club devront s'assurer que leurs rameurs(es) seront en possession le jour de la régata de la licence FFA.
L'équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité au moment de l'embarquement et du débarquement.

7 - SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS

Seront assurés par : ■ Le médecin de la régata
■ Des sauveteurs aquatiques → sécurité sur l'eau.
■ La FFSS 73 → Sécurité sur terre.

2 postes de secours pour premiers soins : l'un au ponton de sécurité après l'arrivée,
L'autre à la base d'aviron.

8 - REUNION DES DELEGUES :

Elle aura lieu le **dimanche 14 mai 2017 à 8h00** à la base d'aviron.

- **Remplaçants** : le remplacement d'une partie des rameurs engagés (en J14 2X uniquement) doit être déclaré selon le code des courses auprès de l'arbitre désigné par le Président du Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli y compris le n° de licence).

- **Déclaration de forfait** : Les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur imprimé officiel lors de la réunion.

9 - **REMISE DES PRIX** : Des récompenses seront attribuées au ponton d'honneur sur la plage de Pré Argent.

10 - **RESTAURATION** : Buvette sur place

11 - **RESULTATS** : Tirages des finales : à la base d'aviron dans la salle polyvalente.
Ils seront consultables sur le site Internet : <https://www.aviron-auvergne-rhone-alpes.fr>
<https://www.facebook.com/savoie.aviron>

12 - PROGRAMME PREVISIONNEL DES EPREUVES

Catégorie	Séries matin	Finales
HJ14 1X	09:00	14:00
HJ14 1X	09:06	14:06
HJ14 1X	09:12	14:12
HJ14 1X	09:18	14:18
HJ14 1X	09:24	14:24
HJ14 2X	09:30	14:30
HJ14 2X	09:36	14:36
HJ14 2X	09:42	14:42
HJ14 2X	09:48	14:48
HJ14 2X	09:54	14:54
HJ14 2X	10:00	15:00
HJ13 1X	10:06	15:06
HJ13 1X	10:12	15:12
HJ13 1X	10:18	15:18
HJ13 1X	10:24	15:24
HJ13 1X	10:30	15:30
HJ13 1X	10:36	15:36
HJ12 1X (500 m)	10:48	15:48
HJ12 1X (500 m)	10:54	15:54
HJ12 1X (500 m)	11:00	16:00
Pause		
FJ14 1X	11:30	16:30
FJ14 1X	11:36	16:36
FJ14 1X	11:42	16:42
FJ14 2X	11:48	16:48
FJ14 2X	11:54	16:54
FJ14 2X	12:00	17:00
FJ14 2X	12:06	17:06
FJ13 1X	12:12	17:12
FJ13 1X	12 :18	17:18
FJ13 1X	12:24	17:24
FJ13 1X	12:30	17:30
FJ12 1X (500 m)	12:42	17:42
FJ12 1X (500 m)	12:48	17:48

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont basés sur le résultat du sondage envoyé aux clubs.

14 - ROTATIONS :

Les rotations sont possibles et autorisées uniquement :

- Entre garçons et filles pour les 1X et 2X
- Entre les J14 et les J12/J13 pour les filles et les garçons, mais interdites entre J12 et J13.

Voici le tableau des rotations de matériel :

	HJ12 1X	HJ13 1X	HJ14 1X	HJ14 2X	FJ12 1X	FJ13 1X	FJ14 1X	FJ14 2X
HJ12 1X	non	non	oui		oui	oui	oui	
HJ13 1X	non	non	oui		oui	oui	oui	
HJ14 1X	oui	oui	non		oui	oui	oui	
HJ14 2X				non				oui
FJ12 1X	oui	oui	oui		non	non	oui	
FJ13 1X	oui	oui	oui		non	non	oui	
FJ14 1X	oui	oui	oui		oui	oui	non	
FJ14 2X				oui				non

15 - QUALIFICATION :

Ce championnat est qualificatif pour les championnats de zone : les 12 premiers de chacune de catégories suivantes obtiendront leur qualification pour le championnat de zone :

- FJ13 1X
- FJ14 1X
- FJ14 2X
- HJ13 1X
- HJ14 1X
- HJ14 2X

Les courses en J12 1X H et F ne sont pas qualificatives pour les championnats de zone

La participation à ce championnat est obligatoire pour 75% des équipages 4X+ et 8X+ qui souhaiteront s'engager au championnat national fin juin (Vichy).

16 - SURCLASSEMENT :

Les règles de surclassement FFA seront de vigueur :

Surclassements possibles :

- de J11 à J12
- de J12 à J13 et J14
- de J13 à J14

17 – EQUILIBRAGE DES SÉRIES DU MATIN

Afin de créer des séries de niveau, il est demandé aux clubs de bien vouloir renseigner le fichier Excel en ligne, en parallèle des inscriptions sur le serveur FFA, le serveur FFA ne permettant pas d'ajouter cette information.

Voici le lien :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ayCZWQVmtVaccad3T76lGmCuckc4OAL7bd0fB_jCMH0/edit?usp=sharing